

N° formulaire :	
N° affaire :	
<i>(à remplir par les ACV)</i>	

## Commande de reproductions numériques

Informations personnelles	
Nom :	Prénom :
Institution :	
Adresse :	NP, lieu :
E-Mail :	Téléphone :

Contexte de la demande	
<input type="checkbox"/> Administration cantonale VD <input type="checkbox"/> Commune VD <input type="checkbox"/> Ecoles publiques VD / Hautes écoles CH	<input type="checkbox"/> Intérêt personnel <input type="checkbox"/> Autre cadre professionnel : ..... <input type="checkbox"/> Autre : .....

Descriptif du projet <i>(si besoin, rédiger sur papier libre en annexe)</i>

Usage final de la reproduction	
Utilisation des fichiers numérisés :	Dimensions souhaitées :
<input type="checkbox"/> consultation <input type="checkbox"/> diffusion : publication papier <input type="checkbox"/> diffusion : internet (résolution 72 dpi) <input type="checkbox"/> autre : .....	<input type="checkbox"/> format (cm) : ..... <input type="checkbox"/> format (pixels) : .....
Moyen de transmission :	internet (gratuit)

<p><b>Je commande la reproduction numérique des documents indiqués au verso de ce formulaire, après avoir pris connaissance des indications et obligations figurant dans les « Conditions de réutilisation des reproductions ».</b></p> <p>Date : ..... Signature* : .....</p> <p><small>* Pour les formulaires remplis de manière informatique, le courriel d'accompagnement fait office de signature et d'acceptation des conditions de réutilisation des documents d'archives.</small></p>
---

Références des documents d'archives			A remplir par les ACV			
Cote complète		Intitulé / détails (pages concernées, format, etc.)	Droits d'auteur détenus par :	Technique de numérisation*	Format de fichier	Effectué par :
1.			<input type="checkbox"/> ACV <input type="checkbox"/> tiers : ..... <input type="checkbox"/> domaine public		<input type="checkbox"/> PDF <input type="checkbox"/> JPEG <input type="checkbox"/> TIFF <input type="checkbox"/> JPEG 2000 <input type="checkbox"/> autre : .....	<input type="checkbox"/> Archivistes-assist. <input type="checkbox"/> Photographes
2.			<input type="checkbox"/> ACV <input type="checkbox"/> tiers : ..... <input type="checkbox"/> domaine public		<input type="checkbox"/> PDF <input type="checkbox"/> JPEG <input type="checkbox"/> TIFF <input type="checkbox"/> JPEG 2000 <input type="checkbox"/> autre : .....	<input type="checkbox"/> Archivistes-assist. <input type="checkbox"/> Photographes
3.			<input type="checkbox"/> ACV <input type="checkbox"/> tiers : ..... <input type="checkbox"/> domaine public		<input type="checkbox"/> PDF <input type="checkbox"/> JPEG <input type="checkbox"/> TIFF <input type="checkbox"/> JPEG 2000 <input type="checkbox"/> autre : .....	<input type="checkbox"/> Archivistes-assist. <input type="checkbox"/> Photographes
4.			<input type="checkbox"/> ACV <input type="checkbox"/> tiers : ..... <input type="checkbox"/> domaine public		<input type="checkbox"/> PDF <input type="checkbox"/> JPEG <input type="checkbox"/> TIFF <input type="checkbox"/> JPEG 2000 <input type="checkbox"/> autre : .....	<input type="checkbox"/> Archivistes-assist. <input type="checkbox"/> Photographes
5.			<input type="checkbox"/> ACV <input type="checkbox"/> tiers : ..... <input type="checkbox"/> domaine public		<input type="checkbox"/> PDF <input type="checkbox"/> JPEG <input type="checkbox"/> TIFF <input type="checkbox"/> JPEG 2000 <input type="checkbox"/> autre : .....	<input type="checkbox"/> Archivistes-assist. <input type="checkbox"/> Photographes

L'inventaire des archives doit être utilisé pour remplir ce tableau : [www.davel.vd.ch](http://www.davel.vd.ch)

A remplir par les ACV		Coût / Devis		
*Technique de numérisation :	Quantité	Type	Prix/unité (CHF)	Prix total (CHF)
1 = scanner à plat 2 = scan par prise de vue : 3 = scanner à film (doc. souples, transparents) 4 = scanner grands formats 5 = source numérique		Fichier numérique JPEG / PDF	(40.-/h. si >2h.)	
		Fichier numérique TIFF/JPEG 2000 dégradé de gris	40.-	
		Fichier numérique TIFF/JPEG 2000 couleur	60.-	
		Droits d'auteur en faveur des ACV	100.-	
			Frais envoi et/ou traitement (CHF : 7.- min.)	
Visa ACV	<b>Total des frais / devis</b>			

Paiement effectué le :		Transmis le :	
------------------------	--	---------------	--

## Conditions de réutilisation des reproductions

### OBLIGATIONS DE L'UTILISATEUR

Autorisation préalable : L'utilisateur/trice doit demander préalablement une autorisation de reproduction et de communication au public à l'auteur-e et/ou à son ayant droit. Lorsqu'il n'a pas obtenu d'autorisation, l'utilisateur/trice ne peut pas reproduire l'œuvre.

Mentions de la source : L'utilisateur/trice s'engage à mentionner la source sous la forme « Archives cantonales vaudoises XXX/XX » (Cote ACV)

Copyright / droit d'auteur : Le cas échéant, l'utilisateur/trice doit mentionner le nom de l'auteur et/ou de son ayant droit, afin que l'œuvre puisse immédiatement être attribuée à son auteur ; de la façon suivante: «Archives cantonales vaudoises XXX/XX (Cote ACV) © Nom de l'auteur et/ou de son ayant droit».

Respect de l'intégrité de l'œuvre : L'utilisateur/trice ne peut pas modifier ni recadrer l'œuvre sans l'autorisation préalable de l'auteur ou de son ayant droit.

Caractère intuitu personae : Toute autorisation de reproduction et de communication au public est accordée à titre personnel et ne peut être cédée à un tiers sans accord exprès et préalable de l'auteur ou de son ayant droit.

### OBLIGATIONS LIEES AU FORMULAIRE

Facturation des droits d'auteur : Par la signature du formulaire, l'utilisateur/trice s'engage à payer les droits d'auteur et les éventuels frais supplémentaires (numérisation...) aux Archives cantonales vaudoises ou aux ayant droits, sur la base des tarifs qui lui sont communiqués.

Envoi d'un justificatif : Il appartient à l'utilisateur/trice de fournir gratuitement à l'auteur et aux Archives cantonales vaudoises, dans le mois qui suit l'impression ou la publication, un exemplaire justificatif du support dans lequel les œuvres ont été reproduites.

Responsabilité de l'utilisateur/trice : L'utilisation des œuvres fournies n'engage que la seule responsabilité de l'utilisateur/trice. Il est seul responsable de l'obtention des autorisations nécessaires se rapportant aux personnes et aux œuvres représentées sur ces documents. Il est également seul responsable des textes et légendes, ainsi que du contexte dans lequel les œuvres sont utilisées.

Indemnisations : Lorsque l'utilisateur/trice n'a pas respecté les obligations susmentionnées et que, par conséquent, il a violé les droits de l'auteur, les Archives cantonales vaudoises, respectivement les auteurs ou autres ayant droits se réservent la possibilité de réclamer des indemnisations en plus des droits d'auteur usuels.

L'utilisateur/trice s'engage à utiliser ces reproductions en respect de la loi fédérale du 9 octobre 1992 sur le droit d'auteur et les droits voisins.

## Informations générales

- Toute photographie de documents destinée uniquement à la consultation peut être réalisée par le public, en salle de lecture, sans flash. Des conseils peuvent être obtenus auprès du personnel. Un banc de reproduction est à disposition.
- Le personnel peut, dans la mesure de ses disponibilités et à condition que le travail demandé n'excède pas 2 heures de travail, réaliser des copies numériques pour la consultation.
- Un devis est établi suite à la commande si la numérisation s'avère dépasser 2 heures de travail ou si la prestation n'est pas gratuite.
- Toutes les opérations de numérisation ne sont réalisées qu'à la condition que l'état et le format des documents le permettent.
- L'emplacement des documents extraits d'une liasse ou d'un dossier, ainsi que les pages à copier d'un registre doivent être indiqués à l'aide des signets bleus ad hoc.
- Les copies sont effectuées dans l'ordre des commandes. Le délai peut en principe s'étaler de 24 heures à dix jours ouvrés, selon l'affluence et les disponibilités du personnel.
- Les frais éventuels doivent être réglés à l'avance ou sur place.
- La livraison se fait par le biais de transfert internet (gratuit).

Chavannes-près-Renens, le 2 juin 2020

## Tableau des tarifs et émoluments

Ces tarifs s'appliquent à toutes et tous, à l'exception de: Etat de Vaud / Communes VD / Institutions parapubliques VD / Ecoles et Hautes écoles CH / Etudiant-e-s en CH

Les lecteurs-trices sont encouragé-e-s à effectuer des photographies sans flash des documents. Le personnel des ACV n'effectue plus de photocopies pour le public. Les travaux demandés aux ACV sont réalisés dans la mesure de leurs disponibilités.

Descriptif	Type tarif	Tarif (CHF)
<b>Reproductions</b>		
Reproductions numériques		
JPEG 200dpi / pdf*	pièce	0.00
*au-delà de 2 heures de travail	horaire	40.00
TIFF/JP2 dégradé de gris	pièce	40.00
TIFF/JP2 couleurs	pièce	60.00
<b>Copies certifiées conformes</b>		
Copies certifiées conformes (1-8 pages)	Forfait y.c. frais postaux	40.00
Pages supplémentaires (>8 pages)	par lot de 5 p. suppl.	10.00
<b>Tirages papier effectués en libre-service par les usagers</b>		
A4 noir-blanc	pièce	0.60
A3 noir-blanc	pièce	1.00
A4 couleur	pièce	1.50
A3 couleur	pièce	3.00
<b>Travaux spéciaux</b>		
Recherches scientifiques, au-delà de 2 h.	horaire	80.00
Reproduction d'armoirie	pièce	20.00
<b>Autres frais</b>		
Droits d'auteur en faveur des ACV	forfait	100.00
Envoi de documents numériques	forfait	0.00
Envoi de documents par poste	Forfait + frais	7.00 CHF + frais postaux
<b>Locations diverses</b>		
Salle de conférence (7h30-19h30)	jour (1/2 jour)	150.00 (75.00)
Projecteur multimédia	jour (1/2 jour)	50.00 (25.00)
Rétroprojecteur	jour (1/2 jour)	20.00 (10.00)